

Tarifs :

Nos prix TTC en euros sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment. Seuls les prix figurant sur le bon de commande dûment accepté sont fermes et définitifs.

Prise de commande :

Les commandes peuvent s'effectuer par téléphone ou en boutique. De façon à toujours mieux vous satisfaire, nous vous suggérons d'effectuer vos commandes au moins 72 heures à l'avance. Pour les commandes importantes, nous vous recommandons de passer commande au moins 6 jours à l'avance. Nous nous réservons le droit de demander un acompte pour toute commande d'un montant supérieur à 150,00 € TTC.

Modification / annulation :

Par le client :

Toute annulation à moins de 24 heures de la date prévue de la réception de la commande entraîne la facturation totale (hors frais de livraison). Tarif selon zone, voir conditions générales de vente.

Par la boutique Maison Paillot :

Toute annulation de commande de la prestation commandée entraîne le remboursement des sommes versées par le client à l'exclusion de toute autre indemnité.

Modalités de paiement :

Toute commande enlevée au magasin est payable au comptant. Les modalités de paiement particulières relatives aux commandes spéciales sont indiquées sur le bon de livraison dûment approuvé. Les ventes ne sont fermes et définitives qu'après règlement total de la facture. Les mets préparés sont principalement présentés sur des plats consignés). Les tarifs des consignés varient en fonction des

contenants. Afin d'éviter tout litige de débit de compte, les dépôts de consignes s'effectuent par chèque.

Livraison :

La livraison n'est pas comprise dans les prix mentionnés. Le coût des livraisons est évalué en fonction de secteurs géographiques et/ou du kilométrage.

Réclamation :

Le client devra s'assurer de la conformité de sa commande à la livraison / réception et mentionner ses éventuelles réclamations sur le bon de livraison. Pour être prise en compte, toute contestation relative à la facturation devra être signalée dans un délai maximum de 8 jours après la date de facturation.

Force majeure :

La responsabilité de Maison Paillot ne pourra être engagée si des perturbations de ses services sont consécutives à des cas de force majeure.

Litiges :

À défaut de règlement à l'amiable, tout litige sera de la seule compétence des tribunaux d'Auxerre. Toute commande auprès de Maison Paillot suppose l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente